

Le président de la Chambre d'agriculture du Gers communique



Le président de la Chambre d'agriculture du Gers communique

Au terme de cette première semaine de confinement qui s'étend aujourd'hui à de nombreux pays, nous mesurons pleinement la gravité de la pandémie Covid19. En ces circonstances exceptionnelles, la Chambre d'agriculture du Gers est mobilisée aux côtés des agriculteurs gersois.

Nous savons que les secteurs agricoles et agro-alimentaires sont prioritaires et, à ce titre, doivent pouvoir travailler sans contrainte spécifique non essentielle, hormis les règles de biosécurité. Cela signifie aussi que ces secteurs doivent bénéficier de toutes les mesures de soutien annoncées par le gouvernement.

Nous avons par exemple adressé un courrier aux maires des communes gersoises pour les encourager à maintenir l'ouverture des marchés de plein vent, débouchés principaux pour de nombreux producteurs.

Aux consommateurs gersois, nous disons de ne pas hésiter à contacter leur producteur habituel de produits frais (légumes, viandes, produits laitiers, etc.) et de convenir avec lui des modalités de prise en charge ou de livraison des commandes. Car nous sommes alertés par nos ressortissants, certains désespérés qui sont déjà en grandes difficultés.

Les maraîchers, les horticulteurs, les structures d'accueil à la ferme sont en arrêt partiel ou total d'activité. La filière foie gras souffre aussi de la chute des ventes avec des répercussions à tous les maillons. Nous avons également identifié une pénurie croissante de main d'œuvre saisonnière pourtant indispensable à certaines productions spécifiques.

Avec les services de l'État, nous partageons quotidiennement ces informations afin de garantir, d'une part la poursuite de l'activité, et lorsque ce n'est pas possible, identifier les problématiques pour assurer le déblocage des mesures de soutien. Au sein de la Chambre d'agriculture du Gers, nous avons mis en place une équipe de conseillers qui peut être contactée pour toute question relative à cette crise, au **06 62 61 77 77** ou par mail covid19@gers.chambagri.fr.

Dans le respect des règles de confinement, nous avons organisé le télé travail de l'ensemble des équipes et nous mettons tout en œuvre pour maintenir le service maximum aux agriculteurs, y compris dans le cadre de l'assistance à la télédéclaration PAC.

Adaptation, réactivité, sécurisation doivent guider plus que jamais notre action dans les prochaines semaines. Mais bien sûr, avant tout, prime la santé de toutes et de tous.

Je sais pouvoir compter sur l'esprit de responsabilité et de solidarité des agriculteurs gersois dans l'épreuve que nous traversons, à l'image des dons de masques par les éleveurs aux équipes médicales locales.



Bernard Malabirade